

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de Communes du pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent

Objet du marché : Création d'un terrain synthétique de football sur la commune des Brouzils

Procédure de passation : La présente consultation est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Attribution du marché : Le marché est attribué au groupement d'entreprises SPORTINGSOLS/SOFULTRAP de Saint-Fulgent pour l'offre variante n°1 (matériau en remplissage en liège) d'un montant de 757 987.50 € HT ainsi que la variante n°3 (ajout d'un filet pare-ballon) pour un montant de 2 840.00 € HT soit un total de 760 827.50 € HT.

Critères d'attributions retenus : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **50% - Prix des prestations**
- **35% - Analyse méthodologique**
- **15% - Planning d'exécution**

Date d'attribution : 25/09/2018

Date de signature du marché : 15/10/2018

Date de notification du marché : 17/10/2018

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2018